

Permanence juridique

Droit de la famille et droit du travail
(voir descriptif)



Une réponse à vos questions dans les domaines du droit de la famille (rupture de couple, garde d'enfant, violences intra-familiales) et du droit du travail (rupture de contrat, congé parental, harcèlement uniquement)

Dans le cadre d'une convention d'accès aux droits avec la C.A.F (Caisse d'Allocations Familiales 35) et Vallons de Haute Bretagne Communauté, le CIDFF35 (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles d'Ille-et-Vilaine) tient une permanence juridique, à l'attention des femmes, des hommes et des couples.



Le CIDFF35
21 rue de la Quintaine
35000 RENNES
Tel. : 02 99 30 80 89
Email : cidff.35@orange.fr
Site internet : ille-et-vilaine.cidff.info
Facebook : cidff35

Pour prendre RDV,
téléphoner au CIDFF 35
02 99 30 80 89 (Rennes)

Pôle Socio-Culturel CHORUS
7 Rue du Querpon-Maure de
Bretagne
35330 VAL D'ANAST



PERMANENCE JURIDIQUE
Droit de la famille et du travail
Un jeudi par mois
De 14h à 16h30
(voir informations à l'intérieur)

Gratuit et anonyme

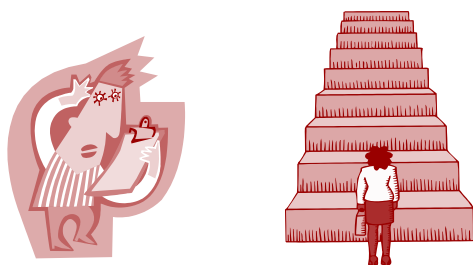


Pôle Socio-Culturel CHORUS
7 Rue du Querpon-Maure de Bretagne
35330 VAL D'ANAST

Un jeudi par mois
de 14h à 16h30
Sur RDV au CIDFF35 :
02 99 30 80 89 (9h-17h Rennes)

PERMANENCE JURIDIQUE

Droit de la famille et
Droit du travail
(voir descriptif)



Vous avez besoin d'une information ?

Une permanence juridique sur le
Droit de la famille
(rupture de couple,
garde d'enfant, pension,
violences intra-familiales ...)
et le **Droit du travail**
(rupture de contrat,
congé parental, harcèlement uni-
quement)

PERMANENCE JURIDIQUE

Pôle Socio-Culturel CHORUS
7 Rue du Querpon-Maure de Bretagne
35330 VAL D'ANAST

(Tel : 02 99 92 46 99)

Un jeudi par mois

De 14h à 16h30

Sur RDV au 02 99 30 80 89 (9h-17h Rennes)

DATES DES PERMANENCES

2019

Semestre 2

- Jeudi 16 mai 2019
- Jeudi 20 juin 2019
- Jeudi 18 juillet 2019
- Jeudi 22 août 2019
- Jeudi 19 septembre 2019
- Jeudi 17 octobre 2019
- Jeudi 21 novembre 2019
- Jeudi 19 décembre 2019



Le CIDFF35 est une association loi 1901 avec une mission d'intérêt général. A ce titre, vous pouvez nous faire un don (son montant sera déductible de 66% de vos impôts). Le formulaire est à remplir à l'accueil du CIDFF35 à Rennes ou à télécharger sur notre site internet: illeetvilaine.cidff.info.

PERMANENCE JURIDIQUE
DROIT DE LA FAMILLE ET DU
TRAVAIL
(voir informations page de gauche)

Pôle Socio-Culturel CHORUS
7 Rue du Querpon-Maure de
Bretagne
35330 VAL D'ANAST
Un jeudi par mois
De 14h à 16h30

Pour prendre RDV,
téléphoner au CIDFF 35
02 99 30 80 89 (Rennes)